

Assemblée générale ordinaire
Paris, 4 juin 2026

RAPPORT FINANCIER 2025



RAPPORT FINANCIER 2025

Rapport du trésorier

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Eléments significatifs 2025

L'exercice 2025 se solde par **un résultat négatif de -664 €** (vs +998 € en 2024).

Activités du CLONG-Volontariat

PRODUITS

Les ressources 2025 se sont élevées à **121 921 €** (vs 131 294 € en 2024), constituées par les produits suivants :

- Les cotisations des membres, à hauteur de 38 721 € (39 705 € en 2024) ;
- La subvention de l'AFD (phase 2), pour 68 626 € (66 618 € en 2024), soit une baisse par rapport au prévisionnel lié au passage de la tranche 2 de 16 à 24 mois ;
- Des subventions diverses, dont aide de l'Etat pour l'alternance, à hauteur de 3 500 € ;
- La reprise de fonds dédiés 2024 : 9 831 € (= ajustement des recettes 2024 en fonction de la proportion entre dépense réalisée et dépense réelle).

On constate donc une baisse des ressources en 2025 (- 9 373 €), expliquée essentiellement par l'extension de la tranche 2 du projet cofinancé AFD.

CHARGES

Les charges du CLONG-Volontariat s'élèvent pour 2025 à **122 585 €** (vs 130 296 € en 2024), principalement constituées par :

- Le paiement des cotisations des membres à Coordination Sud : 16 648 € (montant en baisse par rapport aux deux années précédentes qui s'élevaient à 18 201€)
- Les charges d'activité (loyers, honoraires, réceptions, ...) : 55 954 € (vs 51 184 € en 2024)
- Les salaires et charges du coordinateur : 66 251 € (vs 68 508 € en 2024, impact de l'apprentissage)

Les dépenses sont en baisse en 2025 (- 7 711 €).

La principale explication est liée à la masse salariale, avec le changement de coordinatrice et la fin de l'alternance de Perrine Stresser. Le montant des cotisations de Coordination SUD était également inférieur à 2024 et 2023.

Dans le même temps, les charges d'activité ont augmenté, en lien notamment avec la réalisation de prestations de consultance (FRIO ; audit intermédiaire), une légère augmentation de l'hébergement des locaux (loyer et charges locatives) et l'achat de fournitures (matériel de visioconférence).

Analyse du Bilan

La **trésorerie** au 31/12/2025 s'élève à **130 684 €** (compte-courant + livret A), versus 88 934 € fin décembre 2024. L'écart s'explique par la réception en 2025 des subventions AFD pour la tranche 2 (108 970 € destinés à financer 24 mois d'activités) et Fondation de France (5 000€ reportés en 2026).

Les charges de 2025 représentent 91 257 € soit un total de charges supérieurs à ce qui était convenu avec l'AFD et ce, sans prendre en considération les revalorisations d'heures effectuées par les bénévoles sur 2025. Ceci n'implique qu'aucun « fonds dédiés » n'a été provisionné au 31/12/2025 contrairement aux années précédentes.

L'évolution des fonds propres passant de 66 072 € en 2025 à 66 676 € en 2024, soit - 664 €, est quasiment nulle, correspondant au déficit de l'année 2025.

ANALYSE DES COMPTES ANNUELS

Points à noter

- L'activité 2025 a permis d'honorer les engagements auprès de l'AFD tout en obtenant une extension de la tranche 2 de 8 mois, de sorte que le financement AFD couvrira l'ensemble de l'année 2026, ce qui est favorable tant au regard du financement que du rythme d'activité.
- Les ressources liées cotisations des membres demeurent stables. Néanmoins, nos ressources propres représentent donc 32% du budget (30% en 2024), ce qui constitue, ainsi que cela était noté les deux années précédentes, un point de vigilance.
- Des financements extérieurs complémentaires doivent dès lors être trouvés, d'autant plus dans la perspective maintenant confirmée de la fin du financement AFD à compter de 2027.